

Mon  
Quartier

Infos

# Saint-Exupéry

## Compte-rendu de la permanence du 07 février 2020

### PARTICIPANTS :

**Président** : M. Abdelhak FADLY

**Correspondant territoire** : Mme Vanessa LEMAZURIER

**Nombre d'habitants** : 5

**Délégués** : 0

Philomène Maeva AH-SCHA

Aminata ALI

Ahamada ALI MROIVILI

Hatim BASMA

Fetiha CHIKH

Muriel NOUSSY

### [RETOUR SUR LES QUESTIONS DE LA DERNIÈRE PERMANENCE](#)

## SÉCURITÉ

### - Stationnement anarchique vers la tour 15 boulevard Lénine :

La question du stationnement sauvage sur les pelouses et trottoirs a déjà été abordée avec la police municipale. Cette situation s'amplifie avec des comportements inciviques. Des voitures sont garées à cheval sur le trottoir et sur la route.

Réponse de la Direction Unique Prévention Sécurité : la Police Municipale prend en compte ces stationnements autour du groupe scolaire Saint-Exupéry.

### - Signalements hameau des écrins :

Quelques habitants du hameau des écrins se sont plaints d'incivilités commises par un petit groupe d'individus à leur encontre. Ils ont appelé la police nationale et font face depuis à des représailles et intimidations. Les habitants demandent que les conditions d'accueil téléphonique du commissariat soient améliorées, que l'anonymat soit respecté dans la mesure du possible et que les individus n'aient pas connaissance de qui a appelé pour se plaindre.

Réponse de la Direction Unique Prévention Sécurité : la DUPS ne peut pas se prononcer sur le protocole à la place de la de la Police Nationale. Au niveau de la DUPS, lorsque le TOP/CSU est sollicité par un administré, les coordonnées sont prises seulement si la personne est d'accord et transmises aux agents de la police municipale pour une meilleure gestion de l'événement. Les agents de police municipale peuvent prendre contact téléphoniquement avec le requérant mais en cas d'intervention avec notamment des groupes de jeunes, ils ne prennent pas contact physiquement avec le plaignant pour éviter les représailles.

## VOIRIE

### - Marquage au sol boulevard Lénine

Plusieurs habitants indiquent que le gabarit des rues qui débouchent sur le boulevard Lénine n'est pas évident et rend peu lisibles les « priorités à droite ». Il faudrait réfléchir à une manière de mieux identifier ces rues par exemple par du marquage au sol. Cela vaut aussi pour les rues à gauche du boulevard Lénine.

Réponse du service voirie : le boulevard Lénine cède sa priorité dans tous les carrefours à voies publiques et dans les deux sens de circulation, à l'exception des carrefours à feux.

Cependant, ces voies débouchant sur le boulevard paraissent être des sorties d'aires de stationnement et donc non-prioritaires au regard du Code de la route. Cela peut entraîner une confusion dans les réactions

des automobilistes en approche. Ce phénomène est moins vrai pour les voies débouchant du côté des voies ferrées du tramway qui repoussent les aires de stationnement plus loin de la circulation du boulevard.

Afin de remédier à cette fausse interprétation, il a été décidé de doter de "stop" les voies sortantes situées à l'ouest du boulevard. Ainsi, au bas de l'axe, les débouchés de la rue Aimé Césaire et celui de l'allée des Jonquilles vont prochainement être pourvus de panneaux de circulation et de marquages au sol.

Les arrêtés permanents de circulation modifiant le RGC (règlement général de circulation) communal ont été rédigés et transmis à la Métropole pour leur mise en application sur le terrain.

En remontant l'axe, les réalisations à court terme de l'étude de sécurité du boulevard se traduiront par la réfection du plateau surélevé à l'intersection du débouché de l'allée des Jonquilles à proximité du groupe scolaire Saint-Exupéry, cela modérera les vitesses automobiles à 30 km/h.

Enfin un resserrement des trottoirs des voies secondaires pour modérer les vitesses en giration des véhicules sera réalisé rue Auguste Renoir.

## **ENVIRONNEMENT PROPRETÉ**

### **- Feuilles boulevard Lénine :**

Vers les tours 15 à 27 du Boulevard Lénine, les habitants soulignent une difficulté liée au nettoyage, lorsqu'il y a du vent, les feuilles stagnent d'un côté et comme elles ne sont pas débarrassées il y a un risque de chutes quand il pleut. De nombreux déchets se sont envolés et stagnent vers les poubelles. Il est nécessaire d'alerter le bailleur.

Réponse du service environnement : la Ville va transmettre cette demande aux bailleurs LMH et Alliade.

### **- Nettoyage impasse des Jonquilles**

Une habitante demande le nettoyage du côté gauche de l'impasse des Jonquilles, le prestataire ne nettoierait que d'un côté. La dame précise que les traboules sont toujours sales malgré les demandes de nettoyage récurrentes.

Réponse du service environnement : la demande a été transmise au service de la Métropole. Il est également recommandé aux habitants de faire un signalement sur Toodego.com (ou 04 78 63 40 00) pour gagner en réactivité.

### **- Branches d'arbres impasse des Jonquilles**

Les habitants demandent le ramassage des branches d'arbres cassées dans la « prairie fleurie ».

Réponse du service environnement : la demande d'évacuation des branches a été faite à Grand Lyon Habitat le bailleur en charge de la « prairie fleurie ».

### **- Plantation avenue du 8 mai 1945 et l'école Paul Langevin**

Une vingtaine d'arbres a été plantée vers l'avenue du 8 mai 1945 et l'école Paul Langevin. Quelques arbres ont été plantés et d'autres abattus vers le parc des Minguettes, d'autres arbres sont marqués ou ont été abattus vers la tour 65. Les habitants demandent un point du service espaces verts sur la situation des arbres du secteur.

Réponse du service espaces verts : lors de ces deux dernières années 2018-2019 de nombreux arbres ont dépéri dans le parc des Minguettes. En effet, en raison des épisodes caniculaires de sécheresse, de tempête et de neige très lourde (nov 2019) plus de 150 arbres ont dû être abattus. Le service espaces verts a donc mené cet hiver une campagne de plantation dans le parc afin de replanter plus de 130 arbres de différentes variétés.

### **- Haies avenue du 8 mai 1945**

Les haies ont été taillées suite à la visite de quartier. Les délégués souhaiteraient qu'elles soient coupées plus bas et dans les deux sens ou que d'autres essences moins volumineuses soient plantées ; la végétation est accidentogène pour les enfants qui traversent

Réponse du service environnement : la demande a bien été prise en compte, les services vont faire le nécessaire.

### **- Manque de nettoyage boulevard Lénine**

Les habitants veulent que la ville alerte la métropole sur le manque de nettoyage des secteurs du quartier qui lui incombe en particulier la partie gauche du boulevard Lénine.

Réponse du service environnement : la Ville rappelle régulièrement à la métropole ses obligations quant aux résultats attendus en termes de propreté sur ce secteur malgré un fort taux d'incivilités.

### **- Manque de propreté vers rue Aimé Césaire**

Les habitants constatent la présence de nombreux bouts de verre (liés à des canettes de bière cassées) sur le sol et il faudrait nettoyer ce secteur vers les gros cailloux où il y a beaucoup d'ordures.

Réponse du service environnement : la demande a été transmise à la Métropole, les habitants peuvent contacter directement les services de la Métropole pour effectuer leurs signalements sur toodego.com ou au 04 78 63 40 00 pour gagner en réactivité.

## **COMPTE RENDU DE LA PERMANENCE**

Le président du conseil de quartier indique qu'il n'y aura pas de permanence en mars. Ce sera la dernière permanence pour ce mandat.

Il n'empêche que les questions qui auront été posées par les délégués et les habitants sont comme d'habitude saisies et transmises aux services de la Ville et aux bailleurs et des réponses y seront apportées. Monsieur Fadly remercie les participants aux permanences du conseil de quartier pour leur investissement et leur présence fidèle.

Il évoque la visite de quartier du 6 février dernier dans le secteur de la résidence des fleurs. Plusieurs habitants y ont participé et le service environnement a noté un certain nombre de problématiques à résoudre. Les habitants seront tenus informés au fur et à mesure de la résolution des signalements.

## **VOIRIE**

### **- Rappel des travaux de voirie sur le boulevard Lénine :**

Les travaux ont démarré le 17 février pour une durée de 4 semaines.

Sont prévus les aménagements suivants :

- la création d'un plateau traversant dans le but de réduire les vitesses sur le carrefour Lénine/ Jonquilles et
- la reprise de la géométrie du carrefour Lénine/Renoir pour obliger les automobilistes à marquer l'arrêt à l'intersection.

## **SÉCURITÉ**

Une habitante évoque des voitures brûlées entre la tour 40 et la tour 36.

Quelques habitantes évoquent des chiens de catégorie qui circulent dans le parc des Minguettes sans muselière. Un rappel des règles serait opportun.

## **FORMALITÉS ADMINISTRATIVES :**

Une habitante demande à nouveau s'il est possible de réserver une concession dans un cimetière de la ville.

## **ENVIRONNEMENT/PROPRETÉ**

Le président informe les délégués que les travaux de plantation au jardin suspendu sont prévus courant février.

Les riverains évoquent des nids de chenilles processionnaires au parc des Minguettes et indiquent que l'année dernière une intervention avait eu lieu à cette époque.

Des habitantes se plaignent des bouts de verre dans ce parc qui sont dangereux pour les chiens notamment à l'endroit où un arbre volumineux est tombé récemment. Elles estiment cependant que globalement le parc est plus propre et elles y voient moins de motos.

Une habitante demande à nouveau un meilleur entretien de la « prairie fleurie», son état actuel est susceptible de générer la présence de tiques

L'entretien du cimetière s'est amélioré

## **RELATIONS AVEC LES BAILLEURS**

Vers le 38 boulevard Lénine , suite aux incendies de voitures, le parking a été nettoyé et vers le 71 aussi.

Les habitantes demandent à qui incombe l'entretien vers le 59 boulevard Lénine car le parking n'est pas très propre.

Tour 36 : le président indique que le relogement des familles se finalise

Au 71 boulevard Lénine, les portes vitrées sont cassées

## **REMARQUES D'ORDRE GÉNÉRAL :**

Des habitantes du 71 et du 59 boulevard Lénine signalent qu'elles ne reçoivent pas Expressions.